

Rapport du Conseil National des Femmes Françaises

Situation actuelle

-Que ce soit sur le plan politique ou sur le plan économique, nous constatons les résultats positifs des politiques volontaristes menées depuis la fin du XXe siècle.

-sur le plan politique, un nouveau bastion est tombé lors de la dernière élection des conseillers départementaux . En effet, il a été décidé de modifier les cantons afin d'avoir partout des binômes Femme/Homme, ce qui a installé la parité dans les assemblées départementales où jusque là il n'y avait pratiquement pas de femmes.

Le prochain combat sera pour évoluer vers la parité au sein des exécutifs des assemblées nationales ou territoriales.

-sur le plan économique , deux points:

- 1) la progression plus rapide que prévue de la présence des femmes dans les Conseils d'administration qui doivent arriver à 40% minimum de représentation de chaque sexe.
- 2) les résultats positifs des sanctions financières contre les entreprises n'ayant pas de plan d'égalité sur la résorption des inégalités notamment salariales dans les entreprises.

-la lutte contre les stéréotypes, notamment dans les manuels scolaires, dont un rapport très récent a constaté la persistance.

Ces progrès incontestables ne font cependant pas oublier certaines inquiétudes:

- les pensions de réversion de retraite pour les femmes ayant eu une activité professionnelle sont menacées, officiellement au nom de l'égalité mais en réalité pour équilibrer financièrement les régimes de retraite (proposition du patronat et du Conseil d'Orientation des retraites) : cela aboutirait en fait à paupériser la plupart des femmes qui d'ores et déjà perçoivent 40% de moins que les hommes pour leur retraite, ce qui est logique, les femmes arrivant aujourd'hui à la retraite ayant eu souvent des carrières incomplètes et ayant eu des salaires ,largement inférieurs à ceux des hommes puisque nous sommes encore loin aujourd'hui de l'égalité salariale. Les femmes subiraient ainsi une double peine en subissant une perte très importante de niveau de vie en cas de veuvage!
- risque de voir instaurer en France une légalisation de la gestation pour autrui, débat qui s'est instauré à la suite de la loi sur le mariage pour tous; nous sommes totalement hostiles à une telle mesure qui reviendrait à mettre en location le ventre des femmes et en particulier celui des plus démunies!
- enfin, nous sommes très inquiètes de la montée en puissance de revendications , en particulier celles liées à l'islamisme radical visant à réintroduire dans notre pays des pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes et à remettre en cause la mixité à l'école, dans les activités sportives et culturelles...etc

Cela ne peut être toléré, car, à terme, de telles pratiques, totalement contraires aux lois de la République Française, mettent en danger non seulement les femmes de ces communautés mais le statut de toutes les femmes.

Le CNFF a donc décidé de réagir en organisant une Journée d'études consacrée à Laïcité et Citoyenneté le 20 octobre prochain. En effet la loi sur la laïcité cantonne la pratique religieuse à l'espace privé et ne permet aucune incidence sur l'espace public. Nous estimons que cette loi doit être strictement appliquée pour éviter les dérives dont les femmes seraient les premières victimes!

Ainsi nous venons très récemment de demander à notre gouvernement d'interdire un "salon de la femme musulmane" qui existe depuis deux ans et au cours duquel de nombreuses interventions demandaient la remise en cause des libertés fondamentales des femmes, réduites au seul rôle d'épouse(soumise) et de mère!

Marie-Jeanne Vidaillet Peretti
Présidente d'honneur du CNFF